



Projet Éducatif Territorial de la ville de Trilport 2021 - 2024



Table des matières

FAIRE SOCIETE	2
ÉLEMENTS DE CONTEXTE	2
PRESENTATION DE LA COMMUNE	4
UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL	4
HABITAT ET DEMOGRAPHIE	4
TRILPORT AU 1ER JANVIER 2020	5
L'ÉDUCATION A TRILPORT	7
FAVORISER LA REUSSITE SCOLAIRE DE NOS JEUNES.	7
LA POLITIQUE JEUNESSE DE LA COMMUNE	11
CONTEXTE ET ELEMENTS DE DIAGNOSTIC	11
UNE POLITIQUE CONTRACTUELLE PROACTIVE	11
UN SERVICE JEUNESSE	11
UN PROJET EDUCATIF PARTAGE ET TRANSVERSAL	12
DES STRUCTURES ADAPTEES A CHAQUE AGE	13
DE NOUVEAUX CHAMPS DES POSSIBLES	18
ANNEXES	19
LOCALISATION DES EQUIPEMENTS ET STRUCTURES	19
STRUCTURES ET EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION	20

Faire société

Une ville est d'autant plus solidaire que le lien humain y est non seulement présent mais constitue une priorité. Le vivre ensemble, concerne toutes les générations, de la petite enfance aux seniors, qui doivent se croiser, se rencontrer, échanger et se nourrir de leurs différences comme de leurs complémentarités. C'est cela faire société.

Si cette volonté est au cœur du projet de territoire de la ville de Trilport favoriser le « vivre ensemble » constitue un défi majeur aujourd'hui au regard de la montée de l'individualisme et du repli sur soi. Traduire cet objectif en réalité concrète nécessite de tenir compte de multiples facteurs : réalité du terrain, complexité croissante des situations familiales rencontrées, fragilités humaines, contexte économique et social incertain.

Une situation accentuée par le contexte de la crise sanitaire. Ce contexte singulier amène les élus à privilégier une approche transversale des problématiques liées à la famille et au lien social, afin de limiter toute fragmentation ou éparpillement des réponses apportées comme des politiques publiques de proximité initiées. Tendre vers des réponses plus globales est non seulement gage d'optimisation ou d'efficacité mais permet surtout d'agir directement sur les causes, ce qui est particulièrement adapté dans les politiques publiques liées à la jeunesse et à l'éducatif. Cette approche constitue la colonne vertébrale de ce Projet Éducatif : faire société, faire sens, en cohérence ...

Le but est de proposer à chaque enfant tout au long de son parcours éducatif vers l'âge adulte, non seulement des structures et un accompagnement adapté lui permettant de s'épanouir, dans et hors école, mais de lui permettre tout au long de son cheminement personnel de devenir un citoyen réellement autonome et responsable. Un travail collaboratif, s'organisant dans le respect des compétences de chacun et intégrant les différentes articulations et complémentarités des temps éducatifs et des transitions d'âge.

Le Projet Éducatif Territorial fixe pour une durée de trois ans, un cap à suivre et des rivages à atteindre, il relève d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés, de la CAF de Seine et Marne et de l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, afin de tirer parti de toutes les ressources locales et de susciter des synergies apportant un plus aux jeunes de la commune.

Il tient compte également du nouveau contexte partenarial entre la CAF de Seine et Marne et la ville de Trilport dans le cadre de la Convention Territoriale Globalisée signée avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux qui englobe à la fois les projets et actions initiées par l'agglomération elle-même dans le cadre de ses compétences communautaires comme celles des différentes communes membres.

Éléments de contexte

Les indicateurs

Au niveau international

L'étude PIRLS¹ évalue tous les 5 ans les performances des élèves terminant leur 4^{ème} année de scolarité obligatoire. Centrée sur la maîtrise de la lecture, clé de tous les apprentissages, elle a révélé une dégradation constante des résultats pour la France, n'arrivant qu'en 11^{ème} position sur 25 pays en 2016 (performances en lecture des élèves de CM1). Une baisse de niveau qui concerne l'ensemble des écoles et des élèves.

Autre constat : les écoliers français, en 2016, souffraient plus que leurs camarades européens d'un manque de confiance et étaient les plus nombreux à ne pas terminer les épreuves de tests.

Dans le même esprit, la France se place entre le 15^{ème} et le 21^{ème} rang de la dernière étude PISA² sur 79 pays en 2018 (et 22^{ème} des 35 pays de l'OCDE), ce qui souligne que l'écart entre « bons » et « mauvais » élèves s'accroît considérablement ; l'origine familiale et sociale des élèves pesant plus qu'ailleurs sur la réussite scolaire et la proportion d'élèves en difficulté passant de 16,6% à 22,4 % en dix ans.

Chaque année, 15 à 20 % des élèves entrant au collège ne maîtrisent pas les savoirs élémentaires indispensables et 150 000 sortent du système scolaire sans qualification. Des élèves, à grande majorité issus de milieux socio-économiques défavorisés qui partent avec un handicap supplémentaire dans la vie !

¹ Progress in international reading literacy study, la dernière enquête a été menée en mai 2011 dans 45 pays dont 23 pays européens.

² Programme international de suivi des acquis des élèves

Au niveau local

La crise sanitaire

Si le confinement lié à la crise sanitaire a souligné l'importance du rôle structurant de l'école il a mis en exergue l'importance de l'environnement relationnel ou familial dans la réussite scolaire des jeunes. La problématique du « travail personnel » est au cœur des inégalités sociales, culturelles ou d'accès au savoir.

Le confinement de mars dernier, suite à la Covid-19, l'a souligné de manière explicite, pour beaucoup d'écopistes l'enseignement « distanciel » s'est traduit de fait par une déscolarisation implicite menant parfois au déclassement. Un enjeu sociétal plus complexe à résoudre qu'une simple dotation en matériel numérique, qui nécessite de mettre en œuvre de nouveaux modes d'actions dans le cadre notamment de « l'accompagnement à la scolarité » afin de contribuer à la réussite scolaire de tous les jeunes.

Trilport, « Petite Ville de Demain »

Pôle de centralité, Trilport est un condensé des mutations que doit surmonter la société aujourd'hui : mobilités, habitat, environnement, mixité et cohésion sociale, santé, solidarités multi générationnelles. Cette situation particulière a amené le Préfet de Seine et Marne à la retenir dans le programme national des « Petites Villes de Demain » afin d'accompagner le projet de territoire des élus.

Placée au cœur de problématiques complexes et sensibles concernant tant l'urbain que le rural, la ville doit répondre à des enjeux de rénovation urbaine et économique qui vont s'accroître avec sa montée en puissance, dans le cadre des logements qu'elle est amenée à construire afin de respecter les obligations de la loi SRU. Un développement qui a amené la commune à engager un programme ambitieux de rénovation et d'agrandissement de ses écoles, structures périscolaires ou dédiées au lien social. Autre point clé également la volonté politique de renforcer l'accessibilité dans la ville afin de favoriser une inclusion harmonieuse des enfants notamment atteints de handicap.

Vouloir « faire société » dans des territoires « en transition » (qu'elles soient démographiques, « générationnelles », culturelles ou sociétales) impose de privilégier une approche globale afin de « faire sens ». C'est toute l'ambition d'un Projet Éducatif Territorial qui se doit d'intégrer le développement futur de Trilport et tenir compte d'un métabolisme urbain particulièrement dynamique, reflet d'un territoire en pleine mutation qui évolue et se développe au quotidien. Il est impératif de privilégier une lecture et une approche « dynamique » d'un document dont les propositions d'actions seront sans doute amenées à évoluer dans les prochaines années afin de répondre aux aléas et nouvelles priorités émergentes.

L'intérêt de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la CAF, la communauté d'agglomération et les 26 communes est à souligner. Elle favorise une approche transversale des problématiques, mobilise les acteurs de proximité dans un cadre contractuel collaboratif et constructif et permet d'agir plus efficacement et durablement sur le terrain.

Présentation de la commune

Trilport, petite ville Seine-et-Marnaise située à 5 km de Meaux et 50 km de Paris constitue un nœud de communication stratégique du nord-est du département : présence d'une gare SNCF (reliant la ville à Château Thierry, La Ferté Milon, Meaux et Paris-Est en 35 minutes) et d'un pont utilisé par cinq routes départementales. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux qui rassemble 26 communes et plus de 100 000 habitants, Trilport en comptant plus de 5 000.

La présence de nombreux équipements structurants en fait une ville attractive pour un bassin de vie rassemblant beaucoup de communes voisines : centre médical, commerces de proximité, zone d'activités, zone commerciale, poste, banque, gare auxquels il faut ajouter le complexe sportif et les nombreux locaux associatifs abritant les activités d'une cinquantaine d'associations sportives, culturelles ou de loisir.

Un patrimoine naturel exceptionnel

La ville est située au centre d'un écrin composé de terres agricoles et d'espaces naturels remarquables : massif forestier domanial de Montceaux (la plus grande partie étant localisée sur la commune), coteaux environnants, bords de Marne. Un patrimoine naturel unique dans la région qui attire un nombre croissant de randonneurs venus de toute l'Île de France notamment en train.

Nichée entre les méandres de la Marne et la forêt domaniale de Montceaux, Trilport s'est développée au cœur d'un amphithéâtre naturel, son territoire est découpé en quatre séquences paysagères successives : la Marne et ses berges, le centre urbain, la plaine agricole, puis les espaces forestiers. La nature est très présente dans la ville grâce au fleurissement et à la présence de nombreux espaces verts, éléments importants du cadre de vie des Trilportais ; depuis 2000, la ville détient une seconde fleur au concours régional des villes fleuries.

La ville développe des espaces naturels de détente à vocation « nature », que ce soit avec l'aménagement d'un Centre Nautique situé dans un magnifique espace boisé (pratique aviron et canoë kayak), un projet de création d'un espace au Centre-Ville, situé en bord de Marne dédié à la biodiversité et destiné à accueillir des animations dans ce cadre ou même le complexe sportif de la Noyerie qui constitue un poumon vert de la commune. Le projet de ville fait du développement durable sa priorité, autour de trois axes : lutte contre le réchauffement climatique, développement de la biodiversité et protection des ressources naturelles.

Dans ce cadre la municipalité a pris plusieurs initiatives : lancement d'un programme d'équipements publics Haute Qualité Environnementale, gestion différenciée des espaces verts³, aménagement des bords de Marne, plantation d'arbres, développement des mobilités douces et lancement d'un éco quartier labellisé au niveau national et régional.

Afin de renforcer le lien entre le citoyen et la nature, la municipalité multiplie les animations avec les scolaires et les jeunes : constitution de jardins potagers, visite des serres, stages d'élèves, participation à certains projets pédagogiques ...

Trilport est pionnière dans le soutien à une agriculture durable respectueuse de la préservation de la ressource eau, notamment avec son engagement autour de la filière chanvre, véritable enjeu environnemental, agricole et industriel pour notre territoire comme pour la production maraîchère locale : création d'une AMAP, de jardins familiaux, implantation d'apiculteurs afin de développer les circuits courts.

Habitat et démographie

Son développement urbain comme beaucoup de villes de la grande couronne, était basé sur le modèle traditionnel de la ville « longue distance » (maisons individuelles, lotissements successifs en périphérie) consommatrice en espace foncier, énergie, mobilités et émissions de GES (gaz à effets de serre).

La ville au regard de ses obligations, ne comptabilisant pas les 25% de logements sociaux imposés par la loi, se doit d'en construire en nombre. La municipalité a engagé une politique foncière permettant de répondre aux obligations quantitatives de la loi mais a tenu à privilégier une approche résolument qualitative.

Les élus de Trilport ont décidé de « reconstruire la ville sur la ville ». En répondant aux obligations de construction de la commune, ils ont limité drastiquement l'étalement urbain, préservant ainsi les espaces agricoles et naturels.

³ les services intervenant différemment selon la spécificité paysagère, la localisation et la nature de chaque espace vert, en tenant compte de ses fonctions potentielles : sociale, récréative, éducative, paysagère et écologique

Évolution démographique

Un nombre d'habitants stable sur les 20 dernières années

Jusqu'en 2020, Trilport s'est développée au rythme des lotissements successifs de pavillons construits sur les terres agricoles ou les espaces naturels environnants. Confrontés à la loi SRU (la commune ne disposait alors que de 2% de logements sociaux) les élus prennent la main sur ce mode de développement, consommateur en espaces naturels ou agricoles, énergivore, accentuant les externalités négatives (mobilités et accessibilité) d'une ville devenant « longue distance ». Tout en répondant aux obligations de construction de la commune, la ville a diversifié et complété son parcours résidentiel.

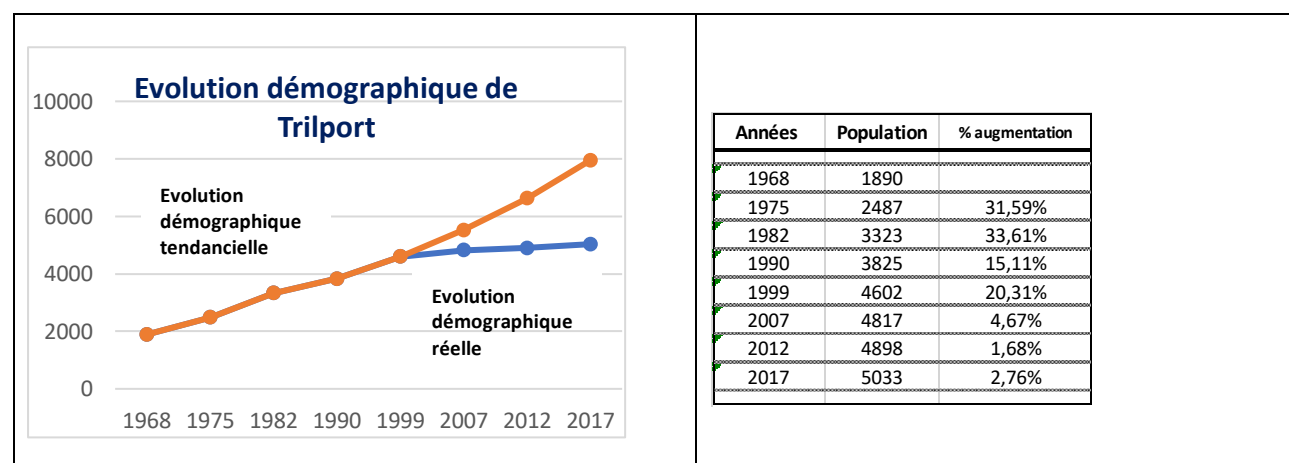
Si le rythme de croissance s'était maintenu linéairement à l'identique, Trilport compterait aujourd'hui 8 000 habitants ! (Tableau 1). Les recensements successifs de population (INSEE) soulignent le coup de frein donné à la croissance démographique ces dernières années.

Clés de voute de la démarche,

- ▷ un PLU innovant et restrictif,
- ▷ la création d'un éco quartier labellisé au niveau national et de la Région Ile de France, localisé en cœur de ville,
- ▷ un projet social centré sur l'humain et les mixités fonctionnelles, sociales et générationnelles.

La municipalité engage la modernisation de ses services et équipements publics, afin d'améliorer le service rendu aux usagers et d'être en capacité d'assumer la montée en puissance des besoins d'une commune en plein développement.

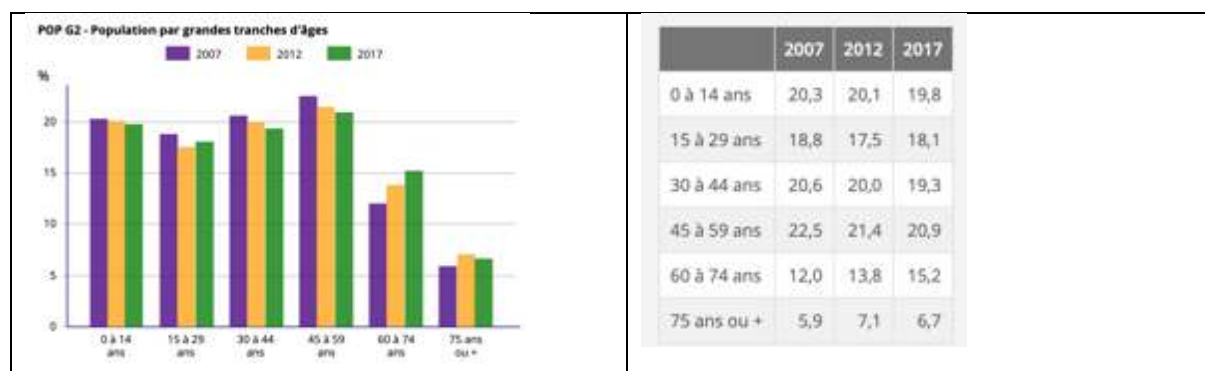
Tableau 1



La population de Trilport se répartit équitablement en cinq catégories d'âge, chacune comptabilisant 20% des habitants (Tableau 2).

Il faut souligner une légère inflexion, le nombre d'élèves scolarisés augmentant depuis septembre 2020, cette tendance devrait s'accélérer car de plus en plus de seniors « libèrent » des maisons devenues trop grandes ou difficiles à entretenir. Ce renouvellement démographique « endogène » prend de l'ampleur et transforme en profondeur la structure démographique de la ville, et complique la tâche des élus et des services municipaux, du fait de la difficulté de disposer d'informations actualisées sur les structures familiales et leurs besoins (Tableau 3), ce qui rend délicat l'anticipation et la planification des moyens et ressources à déployer.

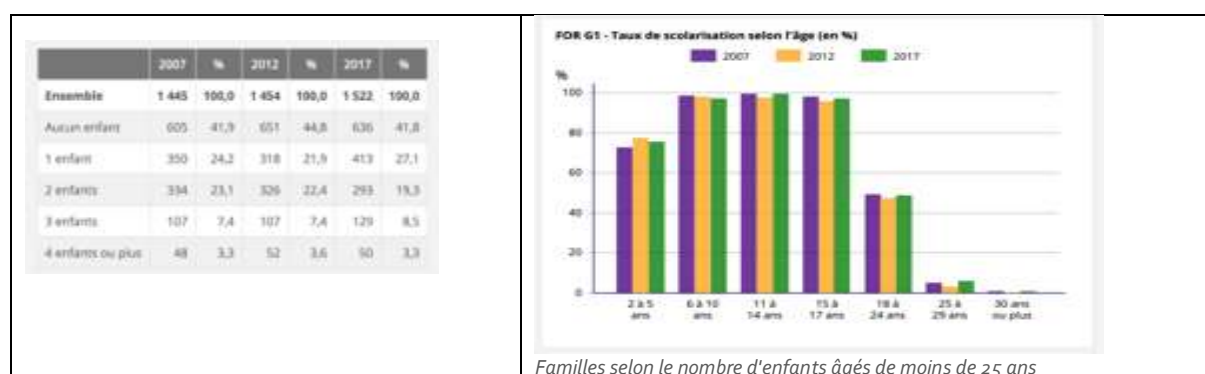
Tableau 2



La structure résidentielle a peu évolué, si ce n'est une légère inflexion sur l'offre T2 et T3 (Tableau 4), le parcours résidentiel actuel ne proposant que peu d'alternatives aux demandes des familles. Le retard pris par certaines opérations, dont l'éco quartier de l'Ancre de lune, freinées par le zonage pénalisant de Trilport explique une stabilité toute relative, tant il convient de différencier les logements livrés et ceux dont le Permis de Construire a été accordé.

Tableau 3

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans



Perspectives

Les cinq prochaines années seront déterminantes pour Trilport eu égard à l'augmentation du nombre d'habitants attendue. L'impératif de renforcer la cohésion sociale et de bâtir un territoire solidaire encourageant le lien social et l'émergence d'une « ville des proximités » constitue une priorité pour les élus.

Le projet politique est basé sur le développement d'une ville à dimension humaine favorisant les mixités qu'elles soient fonctionnelles, sociales ou multigénérationnelles.

Objectif d'autant plus difficile à atteindre que la ville va accueillir un nombre considérable de nouveaux habitants dans les prochaines années qui auront besoin de services, d'infrastructures pour s'épanouir au quotidien mais aussi et surtout de cohésion.

Créer du lien social est une alchimie complexe, elle nécessite de fédérer beaucoup d'acteurs et d'énergies venant d'horizons divers et de cultures plurielles. Dans ce cadre la ville compte investir de nouveaux sites destinés à favoriser la dynamique sociale. Ils seront autant de lieux de vie, de sources de rencontres, d'épanouissement et d'échanges pour les trilportais, les menant à produire du commun et du partagé :

Tableau 4

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017	2022	2025
Population	1890	2487	3323	3825	4602	4817	4898	5041	5590	6200
Augmentation		597	836	502	777	215	81	143	549	610
Augmentation %		131,59	133,61	115,11	120,31	104,67	101,68	102,92	110,89	110,91
Augmentation annuelle		85	119	63	86	27	16	29	110	203

L'éducation à Trilport

Favoriser la réussite scolaire de nos jeunes.

La ville compte trois écoles et un collège, les Lycées étant sur Meaux, à moins de 5 kilomètres. Il faut souligner la présence d'un pôle Petite Enfance très actif et apprécié des familles composé d'un Relais d'Assistants Maternelle et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Le Collège du Bois de l'Enclume et l'école Jacques Prévert disposent d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), qui accueillent des élèves d'autres communes afin de favoriser l'inclusion notamment des élèves atteints de handicap.

Devant accueillir dans les prochaines années de nouveaux habitants, la ville a opté, plutôt que de construire de nouvelles structures, de rénover et agrandir les écoles actuelles. Pour les élus l'école constitue le creuset privilégié pour forger une citoyenneté partagée, bien au-delà des différences des uns et des autres, qu'elles soient économiques, culturelles, géographiques ou liées à un handicap.

L'enfant y découvre la vie de groupe, les relations sociales, les règles à respecter, autant de repères structurants qui le suivront tout au long de sa vie. Il apprend également à fabriquer du commun.

Les écoles

La ville a initié depuis 2016 un important programme de rénovation portant sur l'ensemble des structures scolaires avec l'aide de la Région, du Département et de l'État. Les trois écoles sont constituées de fait en deux groupes scolaires, un situé au nord, l'autre au sud, chacun comprenant des locaux de restauration et des structures péri scolaires.

La D603 et la voie ferrée délimitent « naturellement » chaque secteur scolaire.

Le groupe « sud » : école Jacques Prévert et Andrée Chédid

Localisé au centre-ville, il compte deux entités autonomes aux directions pédagogiques distinctes : l'école maternelle A. Chédid et l'école élémentaire J. Prévert.

Datant des années 1970, ce groupe scolaire fait l'objet d'une restructuration totale.

- La 1ère phase, extension et rénovation de l'école Andrée Chédid, s'est achevée à la rentrée 2016.
- La 2ème phase des travaux, celle de la rénovation de l'école élémentaire Jacques Prévert, est en cours,
- Une 3ème phase est en préparation. Elle est destinée à doter l'école de nouvelles salles de classe afin d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves qui habiteront notamment dans l'éco quartier.

La construction d'un nouveau restaurant scolaire débutera dès 2021, il remplacera l'ancien réfectoire actuellement localisé dans les locaux de l'école Jacques Prévert.

L'école maternelle A. Chédid



Progression des effectifs :

-	2016/2017	138 élèves
-	2017/2018	133 élèves
-	2018/2019	120 élèves
-	2019/2020	109 élèves
-	2020/2021	133 élèves

Entièrement rénovée et agrandie, elle accueille 133 élèves dont 54 en Petite Section, 28 en Moyenne Section et 51 en Grande Section, en cinq classes.

L'école primaire J. Prévert



Progression des effectifs :

2016/2017 : 224 élèves
2017/2018 : 225 élèves
2018/2019 : 236 élèves
2019/2020 : 219 élèves
2020/2021 : 237 élèves

Nombre d'élèves : 237 élèves dont 46 CP, 40 CE1, 54 CE2, 42 CM1 et 45 CM2 auxquels il faut ajouter une section ULIS.

Le groupe nord : école de La Charmoye

Situé au nord de la commune, dans le lotissement de La Charmoye, il a fait l'objet d'une première phase de rénovation récemment : création d'un nouveau bâtiment cuisine, réfectoire, blocs sanitaires, locaux périscolaires et restructuration totale des espaces extérieurs et du plateau sportif.



Progression des effectifs (maternelle) :

2016/2017 : 53 élèves
2017/2018 : 66 élèves
2018/2019 : 61 élèves
2019/2020 : 64 élèves
2020/2021 : 65 élèves

Progression des effectifs (élémentaire) :

2016/2017 : 121 élèves
2017/2018 : 111 élèves
2018/2019 : 118 élèves
2019/2020 : 113 élèves
2020/2021 : 104 élèves

Une deuxième phase d'aménagement, visant à la rénovation complète de l'école est en cours. Toutes les classes de l'élémentaire, le hall et la salle polyvalente ont été refaits entièrement.

Les classes maternelles

Nombre d'élèves : 65 dont 22 PS, 21 MS et 22 GS

Les classes élémentaires

Nombre d'élèves : 104 élèves dont 24 CP, 19 CE1, 27 CE2, 12 CM1 et 22 CM2

Le soutien aux activités scolaires

L'éducation constitue une priorité de la municipalité dont l'action ne se limite pas à l'entretien et à la rénovation des seuls équipements mis à disposition des écoles. La ville accompagne et soutient également l'activité des équipes pédagogiques des écoles présentes sur la commune et s'implique dans les projets que les enseignants proposent aux élèves.

- ▷ **Enseignement musical** : La ville finance les interventions musicales dans les écoles sur le temps scolaire, ce qui permet à tous les enfants de la commune, sans aucune participation financière des familles, de bénéficier d'une sensibilisation à la pratique musicale. La Communauté d'Agglomération participe depuis quelques années également au financement de cette activité.
- ▷ **Activités sportives** : la ville finance les créneaux scolaires et les déplacements en bus, pour se rendre à la piscine et envisage, en fonction des demandes des équipes pédagogiques, d'étendre ce soutien à d'autres pratiques. La commune a implanté de nouveaux plateaux au complexe sportif afin d'élargir la palette des activités proposées aux enseignants.
- ▷ **Travail sur le conte et la lecture** : La commune accompagne les projets des écoles, sur l'écrit, la poésie et l'imaginaire. Une conteuse est intervenue sur plusieurs années, dans les différentes écoles, tant en maternelle qu'en primaire, dans le respect des choix des différentes équipes. Ce qui a amené des résultats très prometteurs auprès des élèves.
- ▷ **Sensibilisation à l'environnement** : Différentes animations sont proposées aux écoles dans le cadre d'une manifestation organisée par la ville : Urbanaturel avec la participation du CAUE 77 et Seine et Marne Environnement. La ville soutient activement l'équipe pédagogique de l'école Jacques Prévert très investie puisqu'elle est classée depuis de nombreuses années au plus haut niveau de la démarche E3D (École/Établissement en démarche de développement durable).
- ▷ **Usages numériques** : Depuis de nombreuses années toutes les classes des écoles primaires du CE1 au CM2 sont équipées de Vidéo Projecteurs Interactifs utilisés chaque jour par les professeurs. La ville organise chaque année, y compris si la COVID a empêché cette organisation en 2020, la venue du MAIF Numérique Tour dont de nombreux créneaux sont proposés aux classes des écoles de Trilport.

Si le confinement a souligné l'importance du rôle structurant de l'école dans notre société, il a souligné également les inégalités entre les jeunes et la nécessité pour la collectivité d'agir également « en dehors » de l'école afin de permettre à chaque jeune d'accéder au savoir et à la culture.

La vie associative



La vitalité de la vie associative locale est un atout important. Trilport compte près d'une cinquantaine d'associations qui permettent aux habitants de toutes générations de s'épanouir dans leur ville et de s'adonner à leurs différentes passions. Ce dynamisme constitue un vecteur important de cohésion et de maintien du lien social. Certaines de ces associations ont fait des jeunes une priorité et développé des actions spécifiques de qualité (football, basket, judo, gymnastique...) autour de sections sportives animées par des éducateurs porteurs de valeurs éducatives fortes.

Une collectivité se doit d'ouvrir des perspectives, élargir le champ des possibles, favoriser la dynamique sociale, pour consolider les liens humains et développer les solidarités. Le soutien constant apporté à la dynamique associative locale y participe. Investir des sites « fédérateurs » pour favoriser cette dynamique constitue un corollaire indispensable. Ils sont autant de lieux de vie, de sources de rencontres, d'épanouissement et d'échanges pour les trilportais.

D'autant que les conséquences de la crise sanitaire risquent d'impacter durablement la vitalité associative, certaines ne reprendront sans doute pas leurs activités d'ici quelques mois.

Animations locales

Contribuer à « Faire société » revient à susciter, soutenir, accompagner un bouquet d'initiatives en direction des familles (voyages à la mer, œufs de Pâques, carnaval, fête foraine, fête communale, ciné plein air ...) ou organiser des manifestations thématiques (Parlons Enfance, Urbanaturel, Marché de Noël, #Numerik ! ...) favorisant l'échange et la citoyenneté et apportant une valeur ajoutée sociale. Un patchwork d'actions contribuant au dynamisme de la ville, à sa cohésion comme à son attractivité y compris auprès de ses habitants.

Dans ce cadre, signalons que l'école élémentaire J. Prévert a obtenu la labellisation E3D niveau 3. Elle a participé à la création d'un parc paysager dans la ville, mis en place un potager dans l'école, elle travaille activement avec la Maison de l'Environnement et a un projet avec le Centre National de la Photographie ...



Malgré ses moyens limités la ville développe tout un panel de ressources destinées à soutenir l'action éducative des enseignants et permettre aux jeunes Trilportais de disposer des meilleures conditions d'enseignement :

- **Affectation de personnel** : administratif (inscriptions, suivi ...), agents d'entretien, ATSEM ... Pour faciliter la collaboration et la communication avec les équipes enseignantes et les différents directeurs, des responsables de site ont été désignés dans chaque groupe scolaire.
- **Restauration** : mise en place d'une restauration de qualité privilégiant les produits locaux et favorisant le bio dans chacun des groupes scolaires.
- **Crédits pédagogiques** : financement des fournitures scolaires : papeterie, manuels, photocopieuse ... (Environ 40 € par élève).
- **Aide aux déplacements et sorties** : subventions versées aux associations, prise en compte des spécificités de chaque école ... (Environ 15,5 € par élève et 46 € par élève de CM). Une aide complétée ponctuellement, selon l'intérêt pédagogique des projets (séjours à la mer...).
- **Equipements numériques** : mise à disposition d'ordinateurs et d'équipements numériques (tableaux numériques interactifs), financement de la maintenance du parc informatique et des réseaux implantés dans chaque école. Toutes les classes élémentaires sont équipées de vidéo projecteurs interactifs et les classes maternelles ont été dotées de matériel informatique adapté à cette classe d'âge.

La politique jeunesse de la commune

Contexte et éléments de diagnostic

Dans le domaine de la jeunesse, Trilport mène une politique volontariste : mise en place d'un service jeunesse, création d'une filière animation, partenariats avec la CAF... Cette politique est à la base du développement d'un service jeunesse dont le professionnalisme et la qualité sont reconnus par les familles.

L'évolution de la ville, de la société, des demandes des jeunes, mais également les conséquences liées à la Covid amènent les élus à effectuer une relecture du Projet Éducatif Territorial dans le cadre notamment de la Convention Territoriale Globalisée signée avec la CAF qui favorise et privilégie une approche transversale des problématiques, mobilise les acteurs de proximité dans un cadre contractuel et constructif et encourage les projets innovants et les nouveaux formats d'actions.

Ainsi, il apparaît opportun d'explorer de nouvelles pistes, de nouer des partenariats avec des acteurs de terrain locaux pouvant contribuer à l'épanouissement des jeunes. Il faut souligner également que Trilport est lauréat du programme national des « Petites Villes de Demain » dont certaines actions sont justement destinées à la jeunesse et à la réussite scolaire.

Une politique contractuelle proactive

Ces dernières années, les dispositifs partenariaux mis en place ont permis de fédérer les différents acteurs locaux impliqués, de définir les axes d'action d'une démarche politique globale tournée vers l'épanouissement des jeunes trilportais du plus jeune âge à l'adolescence :

- Contrat Enfance Jeunesse : partenariat avec la CAF à l'origine de la création du service jeunesse. Ce dispositif a favorisé un pilotage transversal de l'action éducative menée par la commune : diagnostic, définition d'objectifs, conduite d'un Plan de Développement Pluriannuel, évaluation.
- Dispositif Ville Vie Vacances : partenariat avec DDASS, la Mission Locale, la Mission Ville, la Police Nationale, destiné à mener des actions en direction des jeunes défavorisés et plus spécifiquement des ados.
- Contrat Éducatif Local : partenariat avec l'Éducation Nationale, la DDJS et la CAF sur le temps périscolaire : accueils du matin et du soir, pause méridienne. Une mise en place favorisant l'amélioration de la relation adulte / enfant, amorçant une concertation constructive entre les enseignants, l'équipe d'animation et les différents intervenants : choix des activités, articulation entre temps scolaire et périscolaire...

Cette volonté est d'autant plus importante que nul ne mesure aujourd'hui toutes les conséquences, à court ou moyen terme, de la crise sanitaire et des effets de la distanciation sociale. Il est d'autant plus important et urgent d'agir, tant il faudra très certainement beaucoup reconstruire et impulser, afin « de rallumer les étoiles et de revoir fleurir les sourires.

Un service jeunesse

Le service jeunesse s'est développé en reprenant progressivement en gestion directe l'ensemble des activités d'animation autrefois géré sous forme associative, comme c'est le cas dans beaucoup de communes, y compris plus grandes : accueil de loisirs, accueil péri et extrascolaire, pause méridienne...

Les directeurs et animateurs qui travaillaient auparavant pour cette association, certains durant des années, ont pu ainsi intégrer la filière animation et devenir des agents territoriaux.

Trilport avec la participation financière du Département et de la région (dispositif CONT'ACT et Contrat Régional) et le soutien de la CAF a lancé un important programme d'investissement (4 millions d'euros), principalement tourné vers la jeunesse : accueil des loisirs, école, gymnase, local de l'Action Jeunesse...

Dans le même temps elle a travaillé afin d'améliorer le professionnalisme et la qualité de l'offre éducative proposée aux jeunes et à leurs familles. Le service jeunesse s'est ainsi doté :

- D'une structure pré-ado et ados : l'Action Jeunesse qui dispose depuis 2007 de son propre local à proximité du complexe sportif.
- D'un accueil spécifique maternelle : ouvert aux enfants de 3 à 6 ans scolarisés qui concrétise le travail de fond constant et progressif mené depuis des années.

Il faut signaler les formations internes mises en place par nos directeurs (BAFD) en direction des agents territoriaux travaillant au contact des élèves (restauration scolaire notamment) qui ont démontré toute leur utilité, ainsi que la charte destinée à l'ensemble des agents intervenant dans les écoles (temps de restauration, ménage...). Autant d'initiatives qui ont permis d'assister à une amélioration spectaculaire de la relation adultes / enfants, lors notamment de la pause méridienne.

Un projet éducatif partagé et transversal

De nos jours chaque jeune se construit sur différents lieux (maison, école, structure péri et extrascolaire, association mais aussi réseaux sociaux...), temps (avant, pendant ou après l'école), et sous l'influence de partenaires multiples (parents, enseignants, animateurs ou éducateurs, amis...).

Aussi la politique éducative mise en œuvre dans une commune s'exprime au travers de plusieurs champs d'intervention sportifs, culturels, citoyens, environnementaux, ce qui implique la présence et l'action d'une très grande diversité d'acteurs comme l'utilisation de nombreux moyens logistiques (locaux, équipements...).

Prendre en compte le parcours global du jeune et accompagner la montée en compétence des équipes

Les élus veulent favoriser **une prise en compte globale du jeune** afin que les « éducateurs » dans leurs champs d'activités respectifs aillent dans le même sens, agissent en complémentarité en respectant les mêmes priorités éducatives.

La multiplication et la superposition des différents dispositifs ou actions menées sur le terrain rendent une mise en cohérence indispensable afin de fédérer tous les acteurs accompagnant la vie du jeune, de la petite enfance à l'adolescence autour d'objets éducatifs lisibles et partagés dans un projet éducatif commun et d'accompagner les phases délicates et anxiogènes pour les jeunes et leurs familles de transition, notamment scolaire.

Ces exigences rendent impératives la nécessité de renforcer la coordination du service afin de proposer un parcours éducatif global, de renouveler les pratiques, d'améliorer la gestion des différentes équipes, d'explorer de nouveaux champs d'actions ou de formats, que ce soit autour de l'accompagnement à la scolarité, aux usages numériques, à l'épanouissement physique (pratique sportive) ou culturelle.

Le projet éducatif actuel est centré autour de trois axes d'action principaux : les jeunes, les activités et la cellule familiale.

Autour du jeune

- Contribuer à l'épanouissement de tout jeune (enfant, pré-ado et ado) quels que soient sa situation sociale, son handicap grâce à la pratique d'activités culturelles, ludiques ou sportives adaptées qui tiennent compte de ses besoins physiologiques, physiques et psychologiques.
- Faciliter à chaque étape de la vie du jeune, sa socialisation, le développement de son autonomie, l'émergence de sa conscience de citoyen et son ouverture vers l'extérieur.
- Responsabiliser le jeune à chaque étape de son parcours en développant son sens du respect : d'autrui, des différences, de l'environnement, des équipements et matériels mis à disposition, comme des contraintes liées à la vie en société.

Autour des activités

- Promouvoir des activités de qualité, attractives et accessibles qui contribuent à l'épanouissement de chaque jeune.
- Développer les liens multigénérationnels.
- Favoriser l'accès de tous au savoir, à la culture, au sport et à la réussite scolaire.
- Rendre accessible les activités à l'ensemble des jeunes, quels que soient leurs difficultés ou leur handicap.
- Sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement et au respect du patrimoine naturel afin de favoriser l'émergence d'une éco-citoyenneté.

Autour de la cellule familiale et de la parentalité

- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents en les associant à la mise en place des projets destinés à leurs enfants et à leur réalisation.
- Mettre en place sur la commune des structures et services adaptés favorisant une bonne complémentarité (amplitude, horaires...) entre vie familiale et activités proposées.

Ce projet éducatif définit un cadre d'action dans lequel les activités péri et extra scolaires doivent se dérouler sur la commune et les priorités à poursuivre. Il constitue un socle utile à l'élaboration du PEDT favorisant une meilleure articulation avec le projet d'école.

Cette complémentarité est destinée à favoriser l'épanouissement des jeunes, qui, ainsi, bénéficieront d'une offre adaptée à leurs besoins comme aux priorités éducatives communes recherchées par les différents acteurs. La ville

compte développer des actions sur la parentalité et notamment mieux accompagner si besoin, enfants et parents lors des différentes périodes de transition.

Des structures adaptées à chaque âge

La ville dispose de structures et services lui permettant non seulement de concrétiser le Projet Educatif mais aussi de lui donner corps notamment avec le programme d'équipements publics initié depuis 2004.

Des investissements qui se sont doublés d'une modernisation de services notamment logistiques, véritable support de la politique jeunesse et favorisant la vie quotidienne des familles : facturation unique, développement de télé services et du télépaiement par internet... Autant de progrès significatifs appréciés des parents.

Une montée en puissance progressive et régulière qui permet aux jeunes Trilportais et à leurs familles de bénéficier d'une offre éducative de qualité, globale et complète allant de la petite enfance à l'adolescence.

Il faut souligner le grand sens des responsabilités et le professionnalisme des agents municipaux des différentes structures lors des derniers mois et leur investissement dans la mise en place et le suivi des mesures de prévention liées à la Covid-19.

La Petite Enfance

Un diagnostic territorial sur la petite enfance (2009/2010) doublé d'une large concertation avec les partenaires institutionnels, les acteurs du terrain et les familles a démontré l'utilité de mettre en place un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) sur Trilport qui a ouvert ses portes en septembre 2011. Il répond depuis totalement aux besoins des habitants et aux attentes de nos partenaires institutionnels et de nos financeurs : le Conseil Général et la CAF.

Le RAM constitue tant pour les familles que pour les assistantes maternelles un lieu ressource, d'information, de rencontre et d'échange qui apporte un service très concret apprécié de tous. Situé Villa Bia, dans le pôle social, à proximité de la salle Saint-Exupéry et du Centre de Loisirs « Le Petit Prince » animé par une professionnelle de la petite enfance, il permet aux parents ou futurs parents de recevoir conseils et informations sur les modes d'accueil et dispositifs d'aides proposés.

Il apporte aux professionnelles du secteur un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne, leur donnant la possibilité de développer leur professionnalisme, de se rencontrer, se former, échanger tout en favorisant la socialisation des enfants. Des ateliers éducatifs y sont proposés, constituant de véritables temps d'éveils et de socialisation et favorisant une préparation au passage à l'école maternelle.

Suite aux remontées des enseignants une réflexion initiée avec le Conseil Général et la CAF a permis de créer un lieu destiné à conforter la relation parent / enfant, à valoriser leurs compétences éducatives, à rompre l'isolement social de certaines familles et à prévenir éventuellement des situations de « négligence ». La possibilité d'accueillir des enfants jusqu'à l'âge de 6 ans permet également de mieux accompagner des parents et leurs enfants en difficulté scolaire en maternelle, notamment lors des premières années d'école déterminantes pour la suite de la scolarité.

L'enfant de 3 à 11 ans

Le service jeunesse intervient sur les différents temps de la vie des jeunes afin de faciliter la vie professionnelle des parents : accueils périscolaires du matin et du soir, pauses méridiennes, vacances scolaires dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou encore lors d'événementiels organisés durant l'année : forum des associations, Noël, œufs de Pâques...

Le périscolaire

Les frontières entre champ scolaire, dévolu en principe à l'État et périscolaire, assumé par les seules communes, sont de plus en plus ténues et poreuses. Une situation qui place souvent les équipes d'animation en porte à faux dans la relation: État / collectivités / familles. Il est bon de rappeler l'impact de la réforme dite des rythmes scolaires sur les équipes éducatives chargées de leur mise en place qui ont dû assumer seules un travail considérable dans un contexte perturbé et tendu, vu l'opposition des familles et des enseignants à une mesure imposée par l'État. Cette séquence passée, les a fragilisées et marquées durablement.

Il en est de même avec la crise sanitaire du fait des tensions et de l'ambiance anxiogène inévitables qu'elle suscite tant auprès des familles, des enseignants que des différents personnels territoriaux.

La ville de Trilport a engagé un programme ambitieux de rénovation et d'agrandissement de ses écoles et structures périscolaires qui intègre la nécessité de disposer de locaux dédiés totalement au secteur périscolaire mais également « d'espaces partagés ».

Autre point clé du programme, le renforcement de l'accessibilité de nos structures afin de favoriser une inclusion harmonieuse des enfants atteints de handicap, Trilport comptant une section Ulis en primaire.

L'accueil périscolaire

Concilier vie familiale et professionnelle concerne la majorité des familles et peut se révéler à la longue anxiogène au quotidien. Devant ce fait les élus ont considéré prioritaire de proposer aux parents des solutions d'accueil de proximité leur permettant de répondre à leurs obligations professionnelles tout en favorisant l'épanouissement de leurs enfants : développement, découverte, détente et apprentissage de la vie en société. Ce service rendu aux familles répond à une vocation essentielle : favorisant la continuité éducative.

Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire, c'est concrètement passer de l'univers de la famille à celui de l'école. C'est un lieu de plus à apprivoiser pour le jeune et un temps de plus de vie en collectivité qui peut se révéler pour certains difficile, voire anxiogène.

La qualification de l'encadrement, sa disponibilité, son empathie, les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux sont autant d'éléments à réunir pour que ce temps d'accueil soit un moment de vie agréable.

Afin de favoriser cette transition entre vie familiale et scolaire et de la rendre la plus harmonieuse possible, chaque école dispose de locaux d'accueil spécifiques, adaptés, reposants, dans lesquels les animateurs proposent des activités soucieuses de respecter les temps de vie de l'enfant, notamment pour les plus petits.

Pour garantir la plus grande tranquillité aux familles, une vigilance particulière est apportée au contrôle des présences et à la fiabilité des listes d'appel. Ce qui impose des contraintes organisationnelles pour la collectivité et les parents : modalités d'inscription et souplesse d'un service devant privilégier avant tout la sécurité des enfants.

L'accueil périscolaire se décline en trois temps : l'accueil du matin, la pause méridienne et l'accueil du soir. Il propose aux familles une amplitude très large s'étendant de 7 à 19 heures, ce qui est assez rare pour être souligné et permet aux parents de mieux concilier vie familiale et professionnelle. Depuis quelques années cet accueil est ouvert aux enfants fréquentant les classes maternelles.

L'accueil du matin

Chaque école accueille les familles, dans des locaux dédiés, et dès 7 heures. Les enfants arrivent de manière échelonnée et bénéficient d'un encadrement adapté, les animateurs étant affectés dans la mesure du possible à une école durant toute l'année scolaire afin de faciliter les relations avec les enfants et de leur permettre de disposer de repères quotidiens familiaux.

C'est le temps rêvé pour les activités ludiques calmes (jeux, lecture...), l'objectif pédagogique étant de respecter les rythmes de vie du jeune, de le placer dans les meilleures dispositions pour commencer sa journée scolaire et de favoriser la transition la plus douce entre univers familial ou personnel et vie collective.

La pause méridienne

La pause méridienne est très certainement la période la plus complexe à animer, tant elle constitue un moment charnière de la journée pour les enfants. Il faut leur proposer un vrai temps de repos et de détente mais aussi leur permettre de passer un repas sans stress, malgré les diverses contraintes organisationnelles ou logistiques.

Il s'agit bien d'une pause qui intervient entre deux séquences d'enseignement. Le choix des activités à mener est stratégique pour la suite de la journée et nécessite des animateurs formés, soucieux du respect du rythme de l'enfant mais aussi des contraintes des équipes enseignantes : les activités ou ateliers initiés doivent être compatibles avec les heures de classe, quelquefois même, en relation avec le projet d'école. Une attention particulière sera apportée à la nécessité de leur aménager les temps de repos (sieste).

Le travail effectué avec le Contrat Educatif Local a apporté une véritable valeur ajoutée et a favorisé une amélioration très nette de la relation enfants / adultes. Les agents territoriaux du service restauration, qui ne sont pas des animateurs, ont suivi une formation interne et élaboré une charte fixant le cadre d'action et les repères essentiels.

Deux temps structurent cette pause : le repas et l'animation (ou vice et versa selon le service) durant lequel un panel d'activités est proposé à l'enfant choisissant selon son humeur, sa fatigue ou ses centres d'intérêt du moment.

Indiquons que si le groupe scolaire du nord de la commune dispose de locaux neufs et adaptés en superficie et agencement, la situation est plus difficile sur celui du sud. La création d'un futur ensemble regroupant restauration scolaire, blocs sanitaires et locaux périscolaires constitue une priorité pour la commune.

L'accueil du soir

A la fin des cours, les enfants des classes maternelles sont pris en charge jusqu'à 19 heures si nécessaire. Après un temps dédié au goûter, diverses activités de détente sont proposées dans les locaux du périscolaire.

Les élèves du CP au CM peuvent rejoindre l'accueil du soir à 18 heures après l'étude. Les départs des enfants s'effectuent de manière échelonnée en fonction de l'arrivée des parents.

Les études surveillées ou l'aide aux devoirs

Des études surveillées sont organisées dans les écoles sur la base du volontariat des enseignants. Dans le cas où ces derniers refusent de le faire, une aide aux devoirs du CP au CM2 est organisée par les agents territoriaux.

L'accueil de loisirs sans hébergement

Un centre de loisirs est ouvert chaque mercredi et durant les congés scolaires aux élèves fréquentant les écoles. Les enfants y retrouvent l'équipe d'animation qui les suit toute l'année lors de l'accueil périscolaire. L'adaptation aux rythmes sociaux des familles étant facilitée par l'amplitude du service, similaire à celle de l'accueil périscolaire.

Les enfants qui fréquentent la maternelle bénéficient d'une structure dédiée tenant compte de leurs besoins spécifiques : qualité de l'accueil, nécessité de la sieste, atmosphère affective, respect des rythmes de vie... Organisation très appréciée des parents et des enfants qui y trouvent une atmosphère quasi familiale.

L'accueil du mercredi

Deux structures sont proposées selon l'âge des enfants :

Le site « 1,2,3 Soleil »

Il accueille les enfants de maternelle les mercredis et pendant les vacances scolaires à l'école de La Charmoye.

Le site « Le Petit Prince »

Situé rue du Bac, le site accueille les enfants de 6 à 11 ans. Localisé en centre-ville, à proximité de la gare SNCF, des bords de Marne et de la forêt domaniale, l'accueil de loisirs « Le Petit Prince » bénéficie d'une position centrale et d'un parc arboré magnifique. Il accueille les enfants tous les mercredis et lors des vacances scolaires. Le parc comme la salle polyvalente située au niveau supérieur permettent l'organisation de manifestations (kermesse, expositions, projections...) ou d'événements divers.

Des activités d'éveil favorisant la socialisation et l'épanouissement des enfants sont organisées par des agents territoriaux titulaires du BAFA (et du BAFD pour les responsables de site). Les journées sont respectueuses du cycle de vie de l'enfant : phase d'accueil, activités matinales variées, puis temps du repas et pause méridienne, puis activités de l'après-midi.

L'accueil des petites vacances et congés d'été

Durant les congés scolaires, le centre de loisirs accueille les enfants dans ses locaux (Le Petit Prince notamment) ou selon le nombre d'inscrits, lors des mois d'été, dans les écoles (convention d'utilisation avec les directeurs). Suivant les besoins, des étudiants titulaires d'un BAFA désireux de travailler lors de ces périodes viennent renforcer l'équipe d'animation.

L'accompagnement à la scolarité

Le confinement a souligné l'importance du rôle structurant de l'école et mis en exergue l'importance de l'environnement relationnel familial, au cœur des inégalités sociales, culturelles ou d'accès au savoir.

Pour trop d'écoliers l'enseignement « distanciel » se traduit de fait par une déscolarisation implicite pouvant mener au déclassement. Une problématique sociétale beaucoup plus complexe à résoudre qu'une simple dotation en matériel numérique, qui nécessite d'autres modes d'actions et initiatives dans le cadre de « l'accompagnement à la scolarité » afin de contribuer à la réussite scolaire de jeunes ne disposant pas d'un encadrement familial satisfaisant (contrats locaux d'accompagnement à la scolarité ou Clas). C'est ce qui a mené la municipalité faire de ces actions une priorité.

« Plan mercredi »

Soucieuse d'apporter une complémentarité accrue entre le scolaire et le périscolaire, la commune de Trilport a décidé de s'inscrire dans le dispositif « Plan mercredi ». Il s'agit de proposer aux enfants scolarisés dans la commune et fréquentant l'accueil périscolaire du mercredi des activités plus variées en cohérence avec les différents projets d'école.

Les 3 écoles de la commune sont concernées par ce dispositif :

- L'école A. Chédid et les deux classes de maternelle de l'école de La Charmoye sur le site « 1,2,3 Soleil ».
- L'école J. Prévert et les cinq classes élémentaires de l'école de La Charmoye sur le site « Le Petit Prince ».

Dans cette optique un groupe de travail a été constitué. Il comprend les trois directrices d'école, la responsable communale du périscolaire et des élus de la commune.

La 1^{ère} étape a été la mise en cohérence des projets éducatifs du périscolaire avec les différents projets d'école. Les trois directrices se sont engagées à faire figurer le dispositif lors des conseils d'école.

Comme nous l'avions fait lors de la réforme des rythmes scolaires avec la mise en place des TAP des partenariats avec les associations de la commune seront conclus afin de permettre aux enfants d'accéder à toutes les structures qu'elles soient sportives ou culturelles.

L'accueil périscolaire du mercredi inscrit dans le PEDT est déjà déclaré auprès de la DDSC et bénéficie à ce titre d'une subvention PSO de la part de la CAF.

Il s'adresse à tous les enfants scolarisés dans la commune y compris aux enfants en situation de handicap. Il est à noter que l'école J. Prévert comprend une classe ULIS et la commune a signé une convention avec la CAF pour permettre aux équipes d'accueillir au mieux les enfants en difficulté au sein de ses structures.

La tarification de ce service est faite en fonction des revenus mensuels imposables et dégressive selon le nombre d'enfants d'une même famille.

Tous les services de la commune en direction des enfants figurent sur le site de la ville (fonctionnement, tarifs, règlement intérieur...)

Nous avons détaillé les activités selon qu'elles s'adressent aux enfants de maternelle ou d'élémentaire. Toutefois nous avons noté un projet commun aux deux dans les projets d'école : faire de chaque enfant un citoyen de demain, respectueux des autres et de son environnement.

Projet d'école maternelle	Activités du mercredi
Enrichir le vocabulaire Améliorer la concentration et la mémorisation	Activités d'expression : mimes, marionnettes, danse. Travail sur le vocabulaire : imaginer les dialogues et construire l'histoire. Réalisation finale : monter un spectacle pour les autres enfants et pour les parents. L'arbre de vie : élaborer les règles de conduite au sein du centre de loisirs. Découverte des différents services municipaux et des métiers : espaces verts, police, pompiers...
Projet d'école élémentaire	Activités du mercredi
Être élève et citoyen. Regards sur l'environnement à travers les arts. Acquérir une première culture scientifique.	Mise en place d'un atelier de récupération avec l'objectif de produire des œuvres d'art. Réalisation d'affiches sur le tri sélectif. Création d'un grand jeu sur le recyclage puis explications aux plus jeunes pour un peu par équipe. Création de Land Art avec pour objectif une exposition (avec invitations aux parents) Apprendre à faire des choix : Choix d'activités par rapport aux propositions des animateurs ou de jeux Mise en place des journées des enfants : organisation complète de la journée par un groupe d'enfants volontaires avec un budget alloué à gérer (activités, sorties, jeux...) Règles de vie : élaborer un règlement intérieur du centre de loisirs. Faire de petites expériences scientifiques avec intervenant extérieur. Objectif final : sortie à la Cité des Sciences.

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Suite aux derniers mois que nous venons de vivre et après de nombreux échanges avec les directrices des écoles et la Principale du Collège, la municipalité souhaite contribuer à soutenir les jeunes trilportais, de l'école élémentaire au lycée, dans leur travail personnel scolaire en mettant en place un CLAS s'adressant prioritairement aux jeunes ne bénéficiant pas d'un environnement propice pour effectuer leur scolarité dans les meilleures conditions.

L'objectif premier est d'aider les jeunes à acquérir des méthodes, utiliser des approches susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs, de redonner un sens à leur scolarité, de les mettre en confiance sur leur capacité à réussir et de développer une certaine autonomie. Ce dispositif s'exerce en dehors du temps scolaire et vise à proposer concrètement aux enfants et adolescents un appui, un soutien, une médiation humaine, un regard bienveillant, une écoute, un accompagnement, mais également un cadre de travail disposant de ressources destinées à les aider à réussir leur scolarité.

Ce dispositif sera ouvert à tous sur la base de la gratuité (ou d'une participation symbolique) afin de contribuer à l'égalité des chances pour tous les jeunes de la commune, par le dépassement des déterminismes socio-culturels et de garantir l'accessibilité à toutes les familles. Les actions qui y seront développées s'adressent aux jeunes scolarisés mais également à leurs parents qu'il convient d'associer pleinement au projet. Il faut souligner que si ces actions ont lieu en dehors des temps de l'école et en sont distinctes, il convient de les mener en lien, si possible, avec les équipes éducatives.

Un groupe de travail s'est constitué afin de travailler sur l'élaboration d'un projet composé d'un plan d'action, proposant un site adapté, des ressources utiles et un encadrement permettant dans les meilleures conditions de mettre en place dès la rentrée de septembre ce dispositif.

Il comprendra nécessairement des ateliers pédagogiques hebdomadaires afin de proposer aux jeunes et aux familles des repères réguliers et structurants facilitant leur organisation personnelle.

Une médiation aux usages numériques est également prévue dans ce cadre afin de permettre aux jeunes désirant s'impliquer concrètement dans ce suivi de bénéficier dans les meilleures conditions du dividende numérique et d'utiliser au mieux de telles ressources.

Ce projet est bien évidemment évolutif et en fonction de son développement de nouvelles pistes pourront être explorées.

L'Action Jeunesse pour les pré-ados et ados

Mise en sommeil pendant deux ans elle a été relancée avec notamment l'embauche d'un responsable en juillet 2017.

Cette structure s'adresse aux jeunes de la commune de 11 à 18 ans. Elle dispose de locaux dédiés situés sur le Complexe sportif et dotés notamment de matériel informatique et multimédias. Chaque jeune désirant participer aux activités proposées doit acquérir un « passeport jeunes ». L'Action Jeunesse de Trilport (AJT) fonctionne de la façon suivante :

En période scolaire	Pendant les vacances
Le lundi de 16h30 à 19h30 Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h Le mercredi et le samedi de 14h à 19h	Du lundi au vendredi de 13h30 à 19h selon les sorties du matin ou du soir.

Les missions principales de l'AJT sont :

- Encadrer des activités diverses auprès des jeunes (sportives, culturelles, sorties, musicales...)
- Organiser des activités régulières de proximité dans le quartier
- Accompagner différents projets de jeunes
- Favoriser la mobilité des jeunes dans leurs loisirs
- Communiquer, transmettre des informations
- Veiller à l'épanouissement des jeunes
- Favoriser l'autonomie, la curiosité, le savoir-faire et le savoir-être des jeunes
- Aider au passage de l'enfant consommateur à l'enfant acteur

Fréquentation :

En période scolaire : 20 jeunes en moyenne

Pendant les vacances : 30 jeunes en moyenne

Nombre d'inscriptions :

En 2017 : 34 inscrits dont 7 filles

En 2018 : 74 inscrits dont 15 filles

En 2019 : 92 inscrits dont 30 filles

De nouveaux champs des possibles

Le contexte contractuel évolue (notamment avec la CAF, du fait de l'adoption de la CTG), la ville se développe, le projet municipal 2021 / 2026 doit intégrer ce contexte mais doit tenir compte également de l'évolution des demandes des familles et des jeunes, tant au niveau des activités proposées, que des structures proposées, la volonté politique de responsabiliser chaque jeune dans son parcours afin qu'il renforce son autonomie et devienne un citoyen responsable et épanoui, mais également de lui donner des outils ou des opportunités lui permettant de mieux réussir sa scolarité.

Ce qui mène la municipalité à cibler certaines actions prioritaires et leviers à activer afin de contribuer à l'épanouissement des jeunes dans leur ville :

- ▷ Aménager et créer des lieux favorisant les dynamiques sociales, qu'elles soient liées au sport, à la détente, à la culture, ou aux usages numériques,
- ▷ Déployer des ateliers ouverts, favorisant les pratiques sportives, environnementales, culturelles ou numériques.
- ▷ Soutenir et accompagner la dynamique associative, notamment lors de la période cruciale que sera celle de la reprise d'activités,
- ▷ Organiser, ou développer des animations et événements en direction des familles
- ▷ Renforcer et améliorer la coordination entre les différentes structures jeunesse de la commune, afin de fluidifier les transitions (maternelle / primaire, primaire / secondaire, secondaire / supérieur)
- ▷ Soutenir et accompagner la création d'un Espace de Vie sociale dans la ville

Inventaire des sites « semeurs de lien social »

Sport et bien être

Complexe sportif : Ce site, véritable poumon vert pour les habitants, est l'équipement public le plus utilisé de la ville. Il permet la pratique sportive, encadré ou non, grâce à un panel très diversifié de plateaux sportifs et d'équipements adaptés à la détente, au bien-être et à l'entretien physique : mini stade, espace forme seniors, espace « Street Workout »... Le panel des activités proposées sur le site s'enrichit régulièrement (pratiquement chaque année).

École de danse et de musique : à proximité de la Mairie, un bâtiment abrite les locaux du Club Artistique de Trilport (pratique artistique : danses, chants ...) et de l'Ecole Intercommunale de musique du Pays de Meaux.

Centre Nautique : La ville a investi un espace boisé aux bords de Marne, qu'elle a sécurisé et aménagé en centre nautique. Doté d'un ponton il accueille le Club d'Aviron de Trilport qui propose cette pratique en mode détente, et l'activité canoë kayak du Collège du Bois de l'Enclume.

Patrimoine naturel : massif forestier et bords de Marne.

Lien et animation sociale

Maison des familles : La ville envisage de réunir sur un seul site, l'ensemble des services liés au lien social pour tous les âges de la vie : municipaux (CCAS, service jeunesse, pôle Petite Enfance...), institutionnels ou associatifs (permanences d'acteurs sociaux, de la PMI, aide à l'emploi...) liés aux solidarités. Cette structure unique : la « Maison des Familles » devrait accueillir également animations ou ateliers thématiques liés aux solidarités, à la parentalité, à l'inclusion.

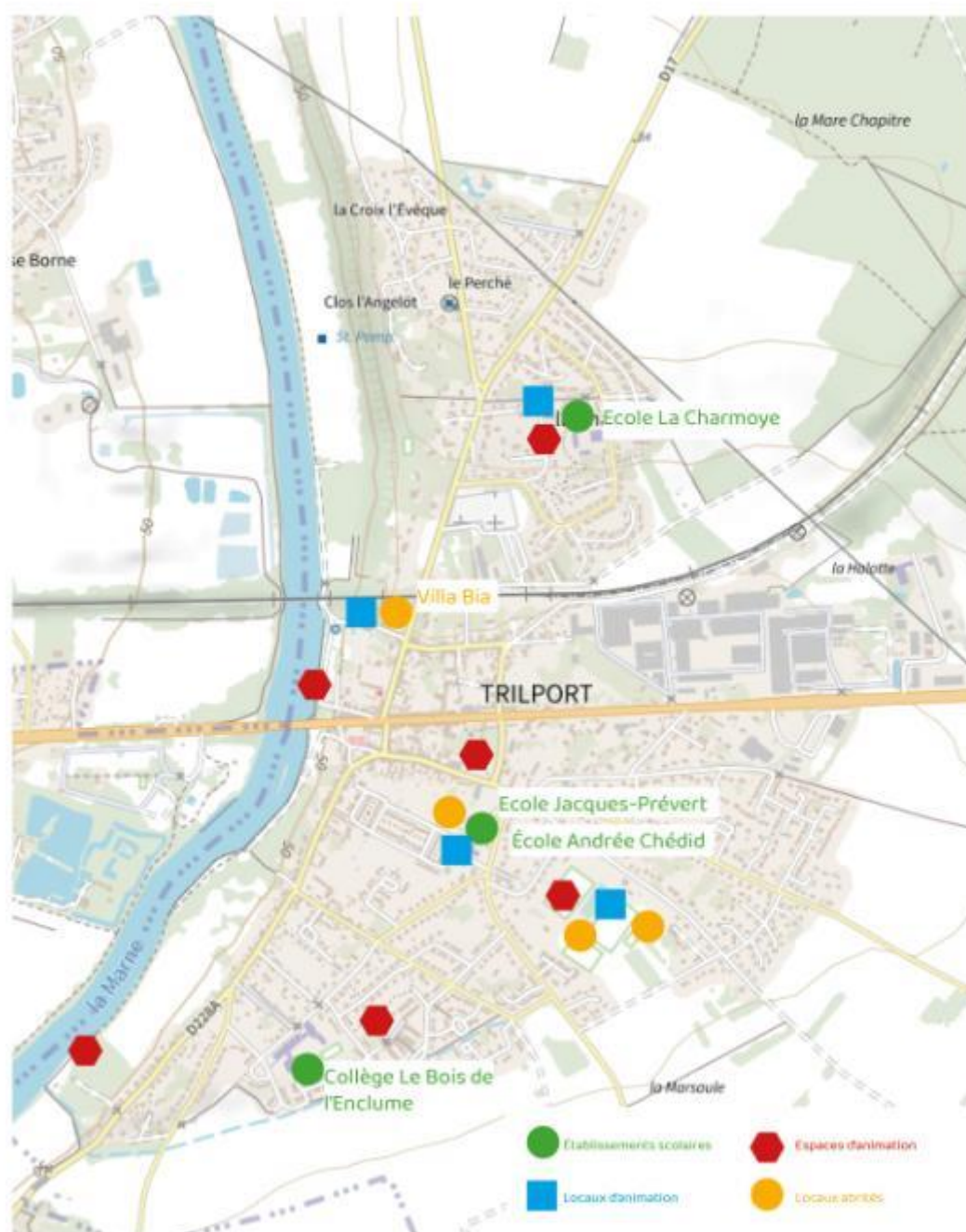
Espace bio diversité / Maison de l'environnement : La commune a acquis un local en centre-ville situé aux bords de Marne et envisage d'y créer un espace dédié à la biodiversité : amicale des pêcheurs, AMAP de Trilport, ruche pédagogique ... Ce site pourrait accueillir en toute sécurité scolaires, jeunes fréquentant les structures municipales animations dédiées à l'environnement ...

Usages numériques : Pour permettre à chacun d'accéder aux usages numériques et agir contre l'exclusion, la ville initiera dès 2021 des actions de médiation, d'inclusion, de sensibilisation. Chacun pourra ainsi accéder à ses droits ou aux formalités administratives dématérialisées et des ateliers spécifiques seront menés avec les jeunes et proposés aux écoles.

« nouveaux lieux, nouveaux liens » : la ville envisage de créer un lieu ouvert, ayant la capacité d'accueillir des activités liées aux médiations numériques, culturelles ou d'animation de la vie sociale dont certaines spécifiques aux jeunes de tout âge.

Annexes

Localisation des équipements et structures



Structures et équipements mis à disposition

Le complexe sportif de la Noyerie



Gymnase du complexe sportif

Equipement majeur de la commune, certainement le plus utilisé par les habitants de toutes générations, dont de nombreux scolaires. Il est composé d'un gymnase comprenant 3 plateaux sportifs, de terrains de football, d'un boulodrome, d'un espace roller extérieur, d'un city-stade avec terrain multisports et agrès et abrite également la salle du mini club et les locaux de l'AJT.

Outre les activités scolaires et des nombreux clubs sportifs trilportais, il accueille de fréquentes manifestations organisées par la mairie.

Le centre nautique



Ponton du centre nautique

Ancien Cercle de voile, cet espace naturel magnifique a fait l'objet de travaux de rénovation et d'aménagements, il abrite les activités du club d'aviron mais aussi celles du collège.

Les jeux d'enfants



Jeux d'enfants aux bords de la Marne

Afin de permettre aux enfants de la commune comme aux parents, grands-parents ou assistantes maternelles de profiter au mieux des espaces verts et naturels de la commune, des jeux d'enfants accompagnés de bancs ont été implantés dans la commune sur différents sites : bords de Marne, parc municipal Ponton d'Amécourt, quartier de la Charmoye, la Mère Grand dans le cadre du parc paysager aménagé en partenariat avec l'Agence des Espaces Verts.

Villa Bia : Centre de loisirs « Le Petit Prince » & la salle « Saint-Exupéry »



Salle Saint-Exupéry

Outre les activités du centre de loisirs situé au rez-de-chaussée, un monte-personne est disponible pour les enfants handicapés. La salle Saint-Exupéry accueille de nombreuses manifestations : expositions, concerts, animations du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) ...

Autre espace d'animation très apprécié des Trilportais de toutes générations, le parc de la Villa Bia est également vaste, arboré et protégé. Il accueille de nombreux jeux extérieurs mais aussi quelquefois des concerts ou des manifestations exceptionnelles.